



COMMUNE
DE
MONTAGNY

Cousset, le 8 juin 2021

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
CONSTITUTIVE No 14 DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU MARDI 25 MAI 2021 À 20H00
AU CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF DE COUSSET**

Personnes présentes : 29 Conseillers généraux (selon liste des présences ci-jointe)

Clément Jean-Luc, Syndic
Stocker Gilbert, vice-Syndic
Baillet Yannis, conseiller communal
Bersier Anne, conseillère communale
Currat Stéphane, conseiller communal
Grether Rémy, conseiller communal
Rossier Sébastien, conseiller communal

Personnes excusées : Margueron Alexandre groupe « Continuité & Avenir »

Tel que le demande la loi sur les communes, la présente séance constitutive est présidée par M. Daniel Francey, doyen d'âge du Conseil général.

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - discours inaugural.

Il est 20h00, M. Daniel Francey ouvre cette première séance de Conseil général de la législature 2021-2026 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

En tant que doyen d'âge, M. Daniel Francey a l'honneur de présider cette séance de constitution du Conseil général. Il se présente, entrepreneur forestier à Grandsivaz.

Après les salutations à M. le Syndic, Mme la conseillère communale, Messieurs les conseillers communaux, Messieurs les représentants de la presse, le doyen d'âge excuse M. Alexandre Margueron, groupe « Continuité & Avenir », pour raisons médicales.

M. Daniel Francey félicite toutes les élues et tous les élus qui s'engagent pour notre commune.

Il informe que les responsables de groupe et lui-même ont été convoqués préalablement par le Conseil communal pour l'organisation de la présente séance. Il remercie l'administration communale pour leur travail de préparation de cette séance.

Il tient à rappeler quelques règles à respecter pour le bon déroulement des débats, soit d'utiliser le micro lors de la prise de parole et se présenter. Les interventions seront empreintes de politesse, faire preuve de tolérance entre conseillers.

Nous entamons une nouvelle législature qu'il espère sera constructive et sereine. De nouveaux projets nous attendent avec une vision de transition énergétique.

Il tient à rappeler que sur le territoire de la commune, nous avons d'importantes surfaces forestières et que notre commune a signé une Charte « Penser Forêt, Agir Bois » dont les objectifs sont la promotion de l'utilisation locale du bois pour la construction et favoriser les acteurs régionaux de la filière du bois, de la protection de la biodiversité des sols et des eaux souterraines.

Pour ces raisons, nos constructions futures sont-elles réalisables en bois ? Pour sa part et pour rester dans une stratégie d'énergie renouvelable, il est convaincu que cela est possible.

Il est persuadé qu'avec de la bonne volonté et un esprit résolument tourné vers l'avenir, nous allons relever le défi.

M. Francey remercie de l'avoir écouté. Penser Forêt et Agir Bois.

2. Vérification du respect des règles de droit sur la convocation.

M. Daniel Francey indique que la séance a été convoquée selon l'article 9 du règlement du Conseil général, c'est-à-dire par deux moyens, tout d'abord par une convocation personnelle aux membres du Conseil général et ensuite par publication dans la Feuille officielle n°18 du vendredi 7 mai 2021 page 815.

L'assemblée a été convoquée conformément à la loi, elle peut donc délibérer valablement.

Comme d'habitude, les débats seront enregistrés pour faciliter la rédaction du procès-verbal.

M. Daniel Francey procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - discours inaugural.
2. Vérification du respect des règles de droit sur la convocation.
3. Liste des présences - excuses – quorum.
4. Désignation de 5 scrutateurs - annonce du bureau provisoire par le Président de séance.
5. Election du bureau :
 - 5.1. Election du Président (12 mois).
 - 5.2. Election du Vice-Président (12 mois).
 - 5.3. Election des scrutateurs pour la législature : nombre de membres et élection.
 - 5.4. Election des scrutateurs suppléants pour la législature : nombre de membres et élection.
6. Annonce officielle du Bureau et de l'entrée en fonction du président élu et de son bureau.
7. Mot du Président du Conseil général.
8. Election des commissions :
 - 8.1. Commission financière : nombre de membres et élection
 - 8.2. Commission d'aménagement et d'énergie : nombre de membres et élection

8.3. Commission de naturalisation : élection

9. Divers

10. Mot du Syndic

11. Clôture de la séance

M. Daniel Francey demande s'il y a des remarques ou des questions sur la convocation ou l'ordre du jour. Comme ne n'est pas le cas, il demande à celles et ceux qui acceptent l'ordre du jour de s'exprimer en levant la main. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Liste des présences - excuses – quorum.

M. Daniel Francey demande à chaque conseiller général de se lever et de se présenter en commençant par le groupe « Continuité & Avenir ».

M. Francey remercie pour la présentation.

M. Alexandre Margueron est excusé.

Quorum : selon l'article 30, le Conseil général ne peut prendre de décision que si la majorité de ses membres sont présents, ce qui est le cas aujourd'hui.

Le nombre de membres présents est de 29, la majorité est de 15.

4. Désignation de 5 scrutateurs - Annonce du bureau provisoire par le Président de séance.

Selon l'article 10 du règlement du Conseil général, M. Daniel Francey procède à la désignation des cinq personnes officiant comme scrutateurs et ce uniquement pour la séance constitutive de ce soir :

- Pour le groupe « Les 7Villages » : Mme Céline Fragnière et M. Raphaël Pidoud
- Pour le groupe « élan citoyen » : Mme Marielle Bugnon et M. Olivier Corboud
- Pour le groupe « Continuité & Avenir » : M. Julien Marguet

5. Election du bureau.

M. Daniel Francey informe que le tournus du Président et du vice-Président se fait selon l'art. 11 du règlement du Conseil général, et en donne connaissance.

Année	Présidence	Vice-présidence
2021 - 2022	Les 7Villages	Élan citoyen
2022 - 2023	Élan citoyen	Continuité & Avenir
2023 - 2024	Continuité & Avenir	Les 7Villages
2024 - 2025	Les 7Villages	Élan citoyen
2025 - 2026	Élan citoyen	Continuité & Avenir

5.1. Election du Président (12 mois).

M. Daniel Francey passe à l'élection du Président du Conseil général.

Le groupe « Les 7Villages » propose Mme Monique Gründler, comme candidate à la Présidence du Conseil général.

M. Francey demande s'il y a d'autres propositions.

Comme ce n'est pas le cas, M. Francey soumet au vote l'élection de Mme Monique Gründler à la Présidence du Conseil général.

Mme Monique Gründler, groupe « Les 7Villages », est élue Présidente du Conseil général par acclamation.

5.2. Election du Vice-Président (12 mois).

M. Daniel Francey passe à l'élection du vice-Président du Conseil général.

Le groupe « élan citoyen » propose M. Marc Fragnière comme candidat à la vice-présidence du Conseil général.

M. Francey demande s'il y a d'autre proposition.

Comme ce n'est pas le cas, M. Francey soumet au vote l'élection de M. Marc Fragnière à la vice-Présidence du Conseil général.

M. Marc Fragnière, groupe « élan citoyen », est élu Vice-Président du Conseil général par acclamation.

5.3. Election des scrutateurs pour la législature. Nombre de membres et élection.

M. Francey passe à l'élection des scrutateurs.

Le Conseil général propose trois scrutateurs, un par groupe, pour la durée de la législature.

- Pour le groupe « Continuité & Avenir » : M. Julien Marguet
- Pour le groupe « Les 7Villages » : Mme Céline Fragnière
- Pour le groupe « élan citoyen » : M. Olivier Corboud

Il n'y a pas d'autre proposition, M. Francey passe au vote. Les trois scrutateurs, M. Julien Marguet, Mme Céline Fragnière et M. Olivier Corboud sont élus par acclamation.

5.4. Election des scrutateurs suppléants pour la législature. Nombre de membres et élection

M. Francey passe à l'élection des scrutateurs suppléants. Le Conseil général propose trois scrutateurs suppléants, un par groupe, pour la durée de la législature.

- Pour le groupe « Continuité & Avenir » : M. Gérald Pidoud
- Pour le groupe « Les 7Villages » : M. Quentin Francey
- Pour le groupe « élan citoyen » : Mme Marielle Bugnon

Il n'y a pas d'autre proposition, M. Francey passe au vote. Les trois scrutateurs suppléants, M. Gérald Pidoud, M. Quentin Francey et Mme Marielle Bugnon sont élus par acclamation.

6. Annonce officielle du Bureau et de l'entrée en fonction du président élu et de son bureau.

M. Daniel Francey déclare officielle l'entrée en fonction du bureau et remet son siège à la nouvelle Présidente, Mme Monique Gründler ainsi qu'au Vice-Président, M. Marc Fragnière.

M. Francey demande au bureau de se mettre en place et félicite les membres pour leur élection.

7. Mot de la Présidente du Conseil général.

Mme la Présidente tient tout d'abord à remercier M. Daniel Francey pour avoir mené la première partie de cette séance, qui est applaudi.

La Présidente commence son discours par saluer toutes les personnes présentes.

Monsieur le Doyen, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs du Public qui nous manquent.

La Présidente remercie de la confiance pour son élection et lors de sa première élection en 2016, elle s'était posé la question « que dire dans un premier discours de législature et ce soir elle se dit que dire dans un deuxième discours sans se répéter. Mais comme dit le proverbe, la répétition fixe les connaissances, elle va donc reprendre des points essentiels à ses yeux et surtout qui sont toujours d'actualité pour ce nouveau mandat.

La communication et l'information : un défi de nos jours, même avec tous les moyens techniques à disposition, il relève encore fréquemment un manque de communication entre les diverses instances. Certaines personnes pensent que de détenir les informations leur donnent un certain pouvoir, mais non, c'est tout le contraire, le partage de l'information est un moteur indispensable pour avancer dans le travail. Elle se lance le défi de remettre en place un fluide communicatif entre le Conseil général et le Conseil communal pour ne pas arriver dans un mur comme dans le passé. Cela facilitera aussi les relations et le travail si nous nous serrons les coudes.

Les connaissances, les capacités et les outils : lorsque sa voiture tombe en panne, elle va chez le garagiste, lorsque ses dents lui font mal elle va chez le dentiste, lorsque ses cheveux poussent trop vite, elle va chez la coiffeuse,... bref, à chacun son métier, à chacun sa force et ses outils. Nous devons penser « les bonnes personnes aux bonnes places » mais tout ceci dans l'intérêt de notre commune, de notre population qui nous a choisis pour représenter leurs intérêts. Donc donnons le maximum de nous-mêmes pour honorer la confiance, oui cette confiance si précieuse que nous avons reçue. Bien sûr que nous avons des lois, des limites, des guides et des barrières à respecter mais inspirons-nous de l'histoire de notre commune pour apprendre et grandir dans nos projets.

La jeunesse, l'expérience et la critique : elle est enchantée de voir tant de jeunes dans notre nouveau Conseil général. C'est une force supplémentaire qui va se développer avec l'expérience des plus anciens et essayer de tenir compte des critiques autant positives que négatives pour construire notre avenir avec les normes financières, économiques, écologiques et progressistes d'aujourd'hui. Ouvrez vos yeux et vos oreilles, l'écoute des autres est notre devoir.

La reconnaissance, alors ça nous en reparlerons dans 5 ans. Ne faites pas ce job pour être reconnus mais plutôt pour connaître votre commune et vous enrichir de ces contacts humains.

Le travail : notre devoir est simple ou presque. Il suffit de se préparer pour nos séances. Plus particulièrement pour les séances préparatoires dans les groupes pour les séances du Conseil général. Nous pouvons profiter de poser les questions et de débattre lors de ces rencontres qui doivent être critiques et constructives. Nous avons constaté que cela nous rendait plus efficace en séance plénière.

Et enfin le courage et le respect : ne baissons pas les bras lors des premiers problèmes, il est important de persévérer et d'aller en profondeur dans les choses. S'il vous plaît, respecter vos collègues, vos interlocuteurs et les instances supérieures avec qui nous pouvons souvent avoir des divergences d'opinions.

Voilà, elle termine ce mot par les paroles de la chanson de Montagny :

« Enfant de ce village, gardons avec fierté comme un bel héritage la foi du temps passé, A Montagny vois-tu si paisible est la Vie » du moins elle l'espère et le souhaite à tous !

Bon mandat à toutes et tous ! Elle remercie de l'attention.

Selon le règlement du Conseil général, art. 11.4, La Présidente passe la parole à M. Jean-Luc Clément, Syndic.

M. Jean-Luc Clément, Syndic, salue Mme la Présidente, M. le Doyen, chers collègues du Conseil communal, chers collègues du Conseil général, Messieurs les journalistes.

M. le Syndic félicite toutes et tous pour leur élection. En tant que conseillers généraux, vous devez avoir la vision globale de représentation de la population. C'est-à-dire que les membres du Conseil général changent de casquette. Quand vous sortez de la salle vous êtes citoyens et quand vous rentrez dans la salle vous représentez les citoyens, et ça c'est super important. Il faut avoir une vision d'ensemble. Aussi au sein du Conseil communal, on a aussi cette vision de collégialité, certes très importante et à son avis obligatoire. Au sein du Conseil communal, ils ont des débats, on discute avant et on essaye toujours d'expliquer bien les choses avant de prendre une décision. Le Conseil communal est aussi parti dans un optique de vraiment tenir compte des avis et d'avoir un avis certes collégial pour arriver à mener à bien toutes ces affaires qui sont le bien de tous.

M. le Syndic redonne la parole à la Présidente.

8. Election des commissions :

En préambule de l'élection des membres des 3 commissions du Conseil général, la Présidente rappelle que l'on tient compte du résultat des élections et du nombre d'élus de chaque groupe, soit 2 personnes du groupe « Les 7Villages », 2 personnes du groupe « élan citoyen » et 1 personne du groupe « Continuité & Avenir ». Lors de la réunion des chefs de groupe du 6 mai dernier, le groupe « Continuité & Avenir » a demandé une exception à ce principe concernant la commission financière. En effet, deux personnes qui faisaient déjà partie de la COFI souhaitent continuer cette fonction. Les responsables du groupe « élan citoyen » ont accepté cette proposition.

La Présidente rappelle les articles 23, 24 et 25 du règlement du Conseil général régissant ces 3 commissions. Elle passe au point 8.1.

8.1. Commission financière : nombre de membres et élection

La Présidente propose les candidats suivants :

- Pour le groupe « Les 7Villages » : Mme Sandrine Haldimann et M. Marc Küng
- Pour le groupe « élan citoyen » : M. Anthony Berger
- Pour le groupe « Continuité & Avenir » : M. François Egger et M. Olivier Dousse

La Présidente demande s'il y a d'autres propositions. Ce n'est pas le cas, la Présidente passe au vote.

Les membres de la commission financière, Mme Sandrine Haldimann, M. Marc Küng, M. Anthony Berger, M. François Egger et M. Olivier Dousse, sont élus à l'unanimité et par acclamation.

8.2. Commission d'aménagement et d'énergie : nombre de membres et élection

Pour la commission d'aménagement et d'énergie, la Présidente propose les candidats suivants :

- Pour le groupe « Les 7Villages » : M. Philippe Mollard et M. Julien Schmutz
- Pour le groupe « élan citoyen » : M. Yves Joye et M. Adrien Berger
- Pour le groupe « Continuité & Avenir » : M. Jérémy Joye

La Présidente demande s'il y a d'autres propositions. Ce n'est pas le cas, la Présidente passe au vote.

Les membres de la commission d'aménagement et d'énergie, M. Philippe Mollard, M. Julien Schmutz, M. Yves Joye, M. Adrien Berger et M. Jérémy Joye, sont élus à l'unanimité et par acclamation.

8.3. Commission de naturalisation : nombre de membres et élection

Pour la commission de naturalisation, la Présidente propose les candidats suivants :

- Pour le groupe « Les 7Villages » : M. Sébastien Francey et M. Daniel Francey
- Pour le groupe « élan citoyen » : Mme Véronique Barras et Mme Caroline Roy
- Pour le groupe « Continuité & Avenir » : Mme Rachel Joye

La Présidente demande s'il y a d'autres propositions. Ce n'est pas le cas, la Présidente passe au vote.

Les membres de la commission de naturalisation, M. Sébastien Francey, M. Daniel Francey, Mme Véronique Barras, Mme Caroline Roy, Mme Rachel Joye, sont élus à l'unanimité et par acclamation.

La Présidente félicite tous ces membres et leur souhaite bon travail.

Les premières séances de ces 3 commissions seront en principe convoquées par le bureau du Conseil général et les conseillers communaux membres.

9. Divers

La Présidente ouvre la discussion.

M. François Egger, chef du groupe « Continuité & Avenir », remercie au nom du groupe les membres du groupe « élan citoyen » d'avoir accepté de maintenir leurs deux représentants au sein de la commission financière.

M. Gilbert Fragnière, groupe « élan citoyen » demande s'il y a déjà des informations concernant le centre médical.

La Présidente passe la parole à M. le Syndic qui se réfère à sa collègue du Conseil communal, Mme Anne Bersier.

Mme Bersier dit qu'il est vrai que des bruits circulent que la Dresse Taiocchi a donné sa démission au 31 juillet, il y a une recherche active de médecins, le Conseil communal suit le dossier d'extrêmement près. Il y aura des informations complémentaires, plus détaillées, prochainement, lors de la prochaine séance du Conseil général.

La Présidente remercie Mme Anne Bersier, conseillère communale et passe au point 10.

10. Mot du Syndic

La Présidente donne la parole à M. Jean-Luc Clément, Syndic.

M. le Syndic présente ses collègues du Conseil communal. On est 7 dont 3 qui sont un peu moins bleus, comme Rémy qui a deux ans et demi d'activité, Anne et Yannis ont quelques mois et Gilbert, Stéphane, Sébastien et lui-même sont comme des balais neufs, et balayent bien.

Gilbert Stocker, vice-syndic, responsable des finances et de l'agriculture.

Anne Bersier, la touche féminine du Conseil communal, responsable du dicastère de la santé, des affaires sociales et culture et loisirs.

Rémy Grether, responsable de la protection et aménagement de l'environnement, police, service du feu.

Yannis Baillet, responsable de l'enseignement et de la formation.

Stéphane Currat responsable du sport, école.

Sébastien Rossier responsable des travaux publics et la voirie.

La grande force de ce Conseil, ce n'est pas le Syndic, mais les 6 collègues. Sans eux, il ne peut rien faire, sans les 6 collègues très performants, très motivés. On est tous conscients de nos responsabilités qu'on va mener au mieux. Alors certes, on a fait 4 conseils aux affaires, un pour recevoir le matériel, c'est pour dire que ces 4 séances, on prend les choses les unes après les autres. M. le Syndic veut quand même soulever qu'ils sont appuyés par du personnel qualifié, dont notre boursier, Christophe, Marie-Noëlle qui connaît très bien la commune, Annelise, Mégane, David Oberson et deux apprentis. Cela soulage énormément le Conseil communal car c'est vraiment des personnes sur lesquelles on peut compter, ce qui soulage beaucoup au niveau administratif et permet d'avoir plus de temps pour étudier les dossiers. Il ne peut pas donner beaucoup plus d'informations, on verra d'ici 6 mois, il faut faire les 100 jours avoir une idée plus exhaustive de ce qui nous attend. Il ne veut pas rallonger la séance de ce soir, il remercie surtout ses 6 collègues du Conseil communal. Il est motivé de pouvoir travailler avec 30 nouveaux conseillers généraux. Il se réjouit de revoir tous les membres du Conseil général, dans le courant du mois de juin, pour une séance, qui cette fois ne va pas être protocolaire, mais on va pouvoir débattre de différents sujets qui seront proposés pour cette législature 2021-2026. Il remercie de l'attention et souhaite à tous une bonne soirée.

11. Clôture de la séance

La Présidente remercie M. le Syndic pour ces belles paroles. Elle remercie également l'administration communale pour l'organisation de cette séance et le Conseil communal pour sa présence.

Effectivement, il y a une prochaine séance qui arrivera tout bientôt et le Conseil général recevra des informations assez rapidement.

Elle demande au bureau de rester après la séance afin de fixer une première rencontre avec le Conseil communal dans le but de boucler une date pour cette séance.

La Présidente remercie toutes et tous de leur présence et souhaite une très bonne fin de soirée et au plaisir de se retrouver tout bientôt.

Il est 20h52 et la Présidente lève la séance.

La secrétaire :

La Présidente :

Marie-Noëlle Bugnon

Monique Gründler

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Localité	Liste no	Signature
Roy	Caroline	Route du Jordil 16	1775	Mannens	1 - élan citoyen	Présent (*)
Fragnière	Gilbert	Impasse Granges-Philing 32	1774	Cousset	1 - élan citoyen	Présent (*)
Corboud	Olivier	Route des Arbognes 20	1774	Cousset	1 - élan citoyen	Présent (*)
Fragnière	Marc	Route des Buissons 8	1774	Cousset	1 - élan citoyen	Présent (*)
Berger	Adrien	Route des Buissons 19	1774	Cousset	1 - élan citoyen	Présent (*)
Joye	Yves	Chemin du Champ-Vernard 3	1775	Mannens	1 - élan citoyen	Présent (*)
Schaller	Mélanie	Impasse des Noyers 12	1775	Mannens	1 - élan citoyen	Présent (*)
Berger	Anthony	Route des Arbognes 26	1774	Cousset	1 - élan citoyen	Présent (*)
Barras	Véronique	Impasse Côte-des-Esserts 19	1774	Cousset	1 - élan citoyen	Présent (*)
Bugnon	Marielle	Route de Belmont 22	1776	Montagny-la-Ville	1 - élan citoyen	Présent (*)
Dousse	Olivier	Route de Fin-de-Plan 4	1774	Cousset	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Egger	François	Route du Jordil 51	1775	Mannens	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Joye	Rachel	Route du Jordil 31	1775	Mannens	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Joye	Jérémy	Chemin du Champ-Vernard 27	1775	Mannens	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Pidoud	Gérald	Route de Belmont 53	1776	Montagny-la-Ville	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Joye	Jonathan	Route de Montagny 32	1775	Grandsivaz	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Marguet	Julien	Route de la Fenetta 12	1774	Montagny-les-Monts	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Joye	Roxane	Impasse du Botset 1	1775	Mannens	2 - Continuité & Avenir	Présent (*)
Margueron	Alexandre	Route du Jordil 38	1775	Mannens	2 - Continuité & Avenir	Absent et excusé
Francey	Daniel	Route de Fribourg 56	1775	Grandsivaz	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Gründler	Monique	Impasse Côte-des-Esserts 39	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Jaquet	Sébastien	Chemin de la Cabuche 1	1776	Montagny-la-Ville	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Küng	Marc	Route du Pré-Michel 9	1776	Montagny-la-Ville	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Pidoud	Raphaël	Route du Pré-Michel 6	1776	Montagny-la-Ville	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Fragnière	Céline	Route Bas-des-Esserts 34	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Francey	Quentin	Route de Corcelles 14	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Francey	Sébastien	Route du Centre 4	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Haldimann	Sandrine	Route des Arbognes 15	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Mollard	Philippe	Cousset-Centre 19	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)
Schmutz	Julien	Impasse du Châtelet 1	1774	Cousset	3 - Les 7Villages	Présent (*)

(*) non signé, mesure COVID-19